CPR INVEST - CLIMATE ACTION - A EUR - ACC

LU1902443420

ACTIONS | 31/10/2026

CARACTERISTIQUES *(Source : Groupe Amundi)*

Date création : 07/12/2018
Classification AMF : -
Indice Reference : 100% MSCI ACWI
Devise : EUR
Affectation des sommes distribuables :
C : Capitalisation
Code ISIN : LU1902443420
Durée minimum de placement recommandé : 5 ans

Indicateur de risque *(Source : Fund Admin)*

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

CHIFFRES CLES *(Source : Groupe Amundi)*

Valeur Liquidative (VL) : 211,06 (EUR)
Actif géré : 1 714,06 (millions EUR)
Derniers coupons versés : -

ACTEURS *(Source : Groupe Amundi)*

Société de gestion : CPR ASSET MANAGEMENT

MODALITES DE FONCTIONNEMENT *(Source : Groupe Amundi)*

Fréquence de valorisation : Quotidienne
Minimum 1ère souscription :
1 dix-millième part(s)/action(s)
Minimum souscription suivante :
1 dix-millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (max) : 5,00%
Frais de sortie (max) : 0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
1,95%
Commission de surperformance : Oui

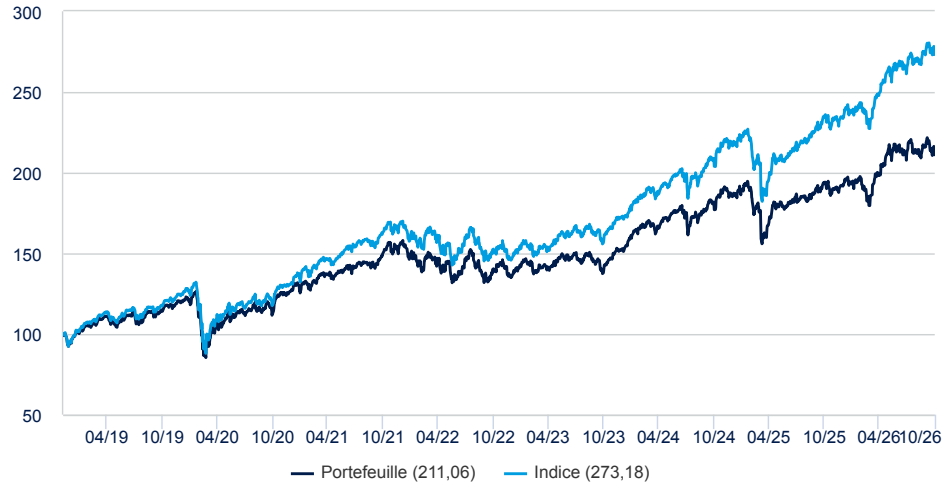
Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT *(Source : Groupe Amundi)*

L'objectif d'investissement consiste à surperformer les marchés d'actions mondiaux sur le long terme (au minimum cinq ans) en investissant dans des actions internationales de sociétés s'engageant à limiter l'impact sur le changement climatique, tout en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E, S et G – soit collectivement ESG) au processus d'investissement.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE *(Source : Fund Admin)*

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 *(Source : Fund Admin)*



PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE *(Source : Fund Admin)* [1]

Depuis le	1 an 31/10/2025	3 ans 31/10/2023	5 ans 29/10/2021	10 ans -	Depuis le 07/12/2018
Portefeuille	8,78%	14,86%	7,11%	-	9,91%
Indice	16,14%	20,10%	10,89%	-	13,56%
Ecart	-7,36%	-5,24%	-3,77%	-	-3,65%

[1] Données annualisées

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE *(Source : Fund Admin)* [2]

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	3,40%	21,41%	12,82%	-13,11%	22,12%	6,86%	25,77%	-	-	-
Indice	7,86%	25,33%	18,06%	-13,01%	27,54%	6,65%	28,93%	-	-	-
Ecart	-4,46%	-3,92%	-5,25%	-0,10%	-5,42%	0,20%	-3,15%	-	-	-

[2] Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

VOLATILITE *(Source : Fund Admin)*

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement
Volatilité du portefeuille	12,77%	12,63%	13,29%	15,44%
Volatilité de l'indice	10,19%	11,64%	12,71%	14,91%

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Les données sont annualisées.

Avant toute souscription, veuillez vous référer au Document d'Informations Clés (DIC)

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

CPR INVEST - CLIMATE ACTION - A EUR - ACC

ACTIONS

31/10/2026

ANALYSE DU PORTEFEUILLE GLOBAL *(Source : Groupe Amundi)*

Nombre d'émetteurs (hors liquidités) : 78

PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

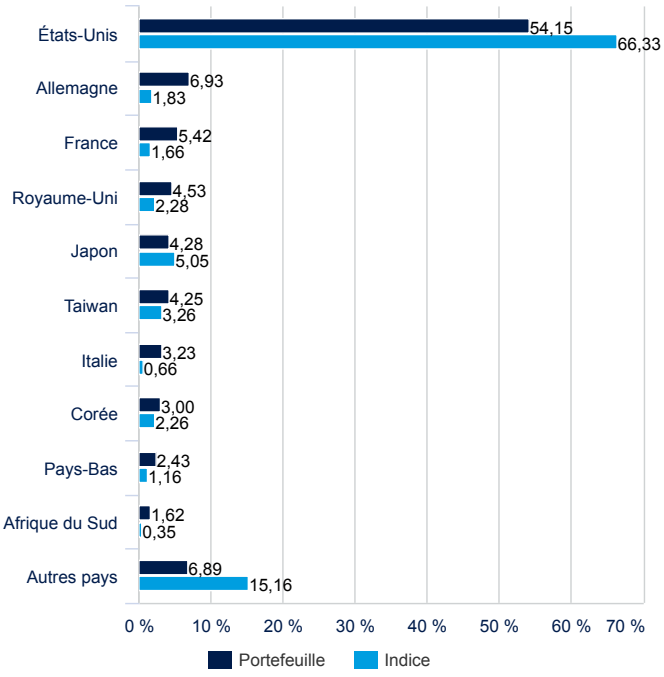
*(Source : Groupe Amundi) **

	Secteur	Poids (PTF)	Ecart / Indice
MICROSOFT CORP	Technologies de l'info.	5,52%	1,87%
NVIDIA CORP	Technologies de l'info.	5,24%	0,45%
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	Technologies de l'info.	4,25%	4,25%
APPLE INC	Technologies de l'info.	4,18%	-0,82%
ALPHABET INC CL A	Services de communication	3,38%	1,75%
SAMSUNG ELECTRONICS	Technologies de l'info.	3,00%	2,21%
BROADCOM INC	Technologies de l'info.	2,41%	0,89%
ADVANCED MICRO DEVICES	Technologies de l'info.	2,16%	1,26%
SCHNEIDER ELECT SE	Industrie	1,82%	1,67%
TJX COMPANIES INC	Conso Cyclique	1,73%	1,57%

* Hors OPC

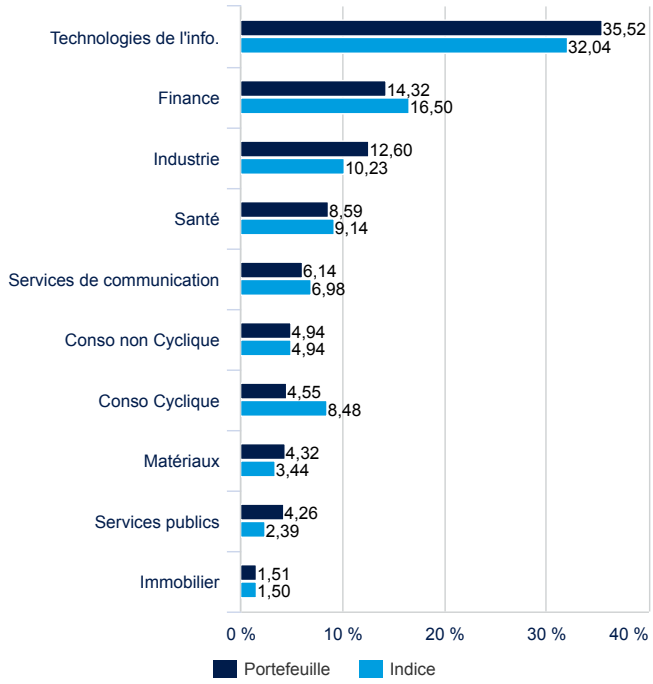
REPARTITION GEOGRAPHIQUE

(Source : Groupe Amundi)



REPARTITION SECTORIELLE

(Source : Groupe Amundi)



Hors OPC

CPR INVEST - CLIMATE ACTION - A EUR - ACC

ACTIONS

31/10/2026

EQUIPE DE GESTION



Alexandre Blein

Gérant de portefeuille



Yasmine De Bray

Gérant de portefeuille

Les informations figurant dans cette publication ne visent pas être distribuées, ni utilisées par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou règlementaires, ou qui imposerait à la Société de gestion de se conformer aux obligations d'enregistrement de ces pays. Cette publication - ou chacun de ses éléments considéré en tant que tel - ne constitue pas une offre d'achat de titres ou appel public à l'épargne, ni un conseil en investissement, ni une quelconque sollicitation de CPR AM. Nous vous recommandons de vous informer soigneusement avant toute décision d'investissement. Toute souscription doit se faire sur la base du prospectus actuellement en vigueur sur le site internet www.cpr-am.fr. Les informations contenues dans ce document n'ont aucune valeur contractuelle et n'engagent pas la responsabilité de CPR AM. Elles sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos, et elles ne doivent pas être considérées comme telles à quelque fin que ce soit. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans autorisation préalable.

INVESTIR, C'EST AUSSI

CPR INVEST - CLIMATE ACTION - A EUR - ACC

ACTIONS 31/10/2026

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets…).
« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail…).
« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires …).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance. Les informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles sur https://about.amundi.com/legal-documentation

Univers d'investissement ESG

100% MSCI ACWI

Répartition du portefeuille par notation ESG[1]



Scores et Notes ESG

	Portefeuille	Indice
E Score	0,67	0,22
S Score	0,37	-0,18
G Score	0,12	-0,39
Score ESG moyen	0,48	-0,14
Note ESG moyenne	D	D

Couverture de l'analyse ESG[1] (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	79
% du portefeuille noté ESG[2]	100%

Label ISR

Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globle) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

MorningstarSustainabilityRatingDate : **31/08/2026**

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.
© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

[1] Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

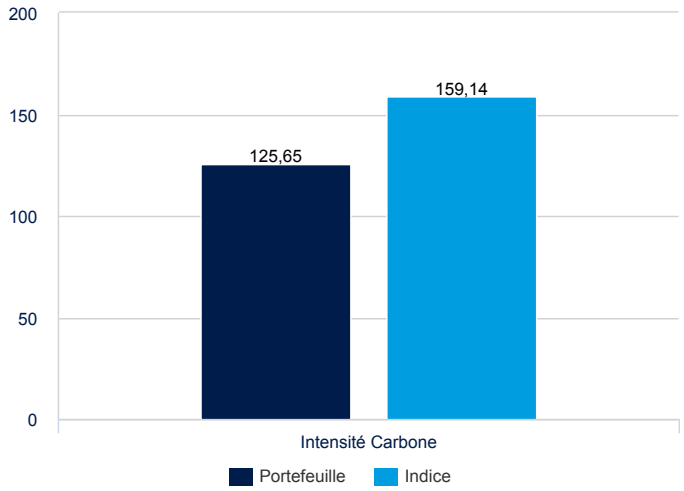
CPR INVEST - CLIMATE ACTION - A EUR - ACC

ACTIONS 31/10/2026

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

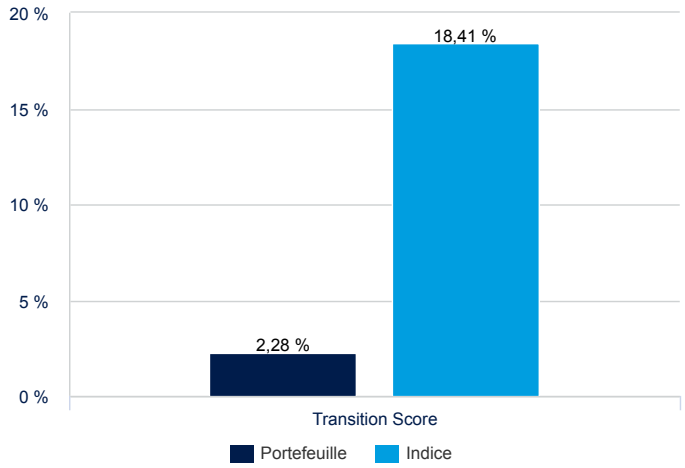
ENVIRONNEMENT : Intensité carbone



Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenues
Source : Trucost

Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	100%	99,20%

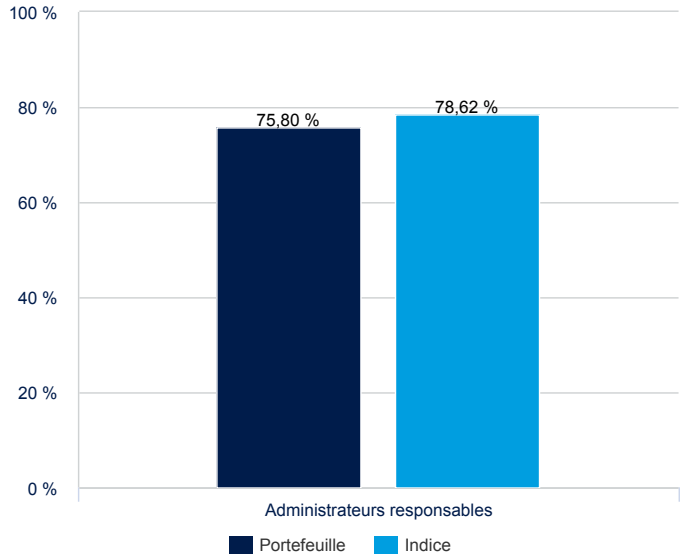
ENVIRONNEMENT : Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone (%)



Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris
Source : SBTi, CDP

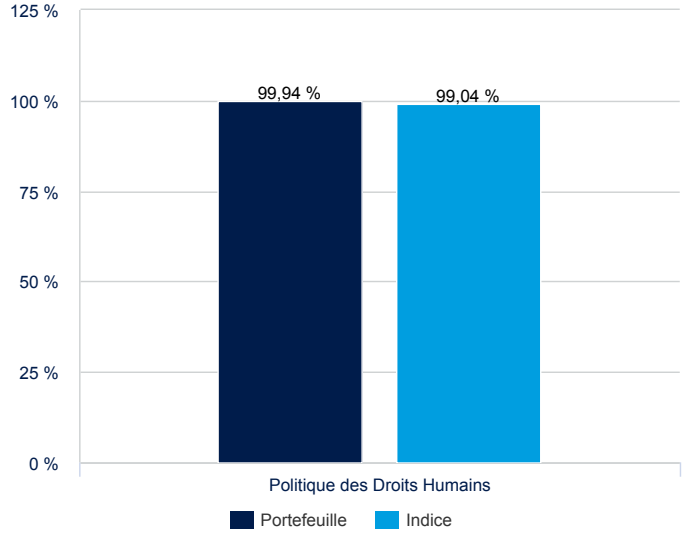
Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	100%	100%

GOUVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	99,43%	99,66%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association



Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	99,43%	99,66%

Sources et définitions

Intensité carbone : Le PAI 3 mesure les Emissions carbone exprimées en M€ de chiffres d'affaires. L'intensité des Gaz à Effet de Serre du portefeuille est déterminée par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires).

Amundi s'appuie sur le fournisseur de données S&P-Trucost dont la méthodologie est basée sur le Greenhouse Gas Protocol :
Le Scope 1 : Emissions directes induites par les ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.
Le Scope 2 : Emissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
Le Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, nous avons choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3.

Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone : L'ampleur des investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone dans le portefeuille est déterminé en calculant la somme des pondérations de ces entreprises qui n'ont pas soumis d'objectif SBTi ou CDP. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données.

Indépendance du Conseil d'Administration : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des Droits Humains : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.

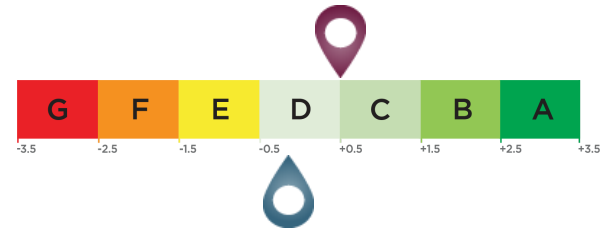
CPR INVEST - CLIMATE ACTION - A EUR - ACC

ACTIONS 31/10/2026

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance. Les informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles sur https://about.amundi.com/legal-documentation

Univers d'investissement ESG: 100% MSCI ACWI



Score du portefeuille d'investissement: 0,48

Score de l'univers d'investissement ESG[1]: -0,14

Couverture ESG (source: Amundi) *

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi[2]	100,00%	99,90%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG[3]	99,05%	100,00%

* Titres notables sur les critères ESG. Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte du cash).

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets…).
« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail…).
« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires …).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).
Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi[4], les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

[1] La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.
[2] Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)
[3] Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).
[4] Le document mis à jour est disponible à l'adresse https://www.amundi.com/int/ESG.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globle) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.
© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.